

**NOTE DE TRAVAIL****ASSEMBLÉE — 40^e SESSION****ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE, COMITÉ EXÉCUTIF ET TOUTES LES COMMISSIONS****Point 4 : Renvoi des sujets aux Comités et aux Commissions****CALENDRIER D'EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR****RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

Afin de faciliter la coordination du déroulement des travaux de l'Assemblée, un projet de calendrier d'examen des points de l'ordre du jour a été établi, qui est présenté au verso.

Les numéros indiqués sur ce calendrier sont ceux des points de l'ordre du jour qui figurent dans la note A40-WP/1. Au sujet des séances plénières qu'il est prévu de tenir le jeudi 3 et le vendredi 4 octobre 2019 pour examiner les rapports du Comité exécutif et des commissions, à mesure qu'ils seront présentés, il convient de se reporter à la note A40-WP/11.

Sur le calendrier proposé, la lettre « R » précédant le numéro d'un point de l'ordre du jour indique que la séance sera consacrée à l'approbation, par le Comité exécutif ou par la commission intéressée, du rapport relatif à ce point. Le calendrier devra être modifié si l'Assemblée ajoute d'autres points à ceux qui figurent dans la note A40-WP/1, ou si elle en supprime certains.

La première séance plénière le 24 septembre commencera à 11 heures précises. Les membres des délégations sont priés d'être à leurs places dans la salle de l'Assemblée au plus tard à 10 h 30.

Une réunion informelle des chefs de délégation des États membres aura lieu le 24 septembre à 9 h 45 dans la salle de l'Assemblée. La participation à cette réunion est limitée aux seuls chefs de délégations accrédités de chaque État membre.

Normalement, les heures de travail de l'Assemblée seront de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Les délégations seront avisées à l'avance de toute modification à l'horaire.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à tous les Objectifs stratégiques.
<i>Incidences financières :</i>	Sans objet.
<i>Références :</i>	A40-WP/1

Salles de réunions		PLÉNIÈRE	COMITÉ EXÉCUTIF	COMMISSION TECHNIQUE	COMMISSION JURIDIQUE	COMMISSION ÉCONOMIQUE	COMMISSION ADMINISTRATIVE
		SALLE DE L'ASSEMBLÉE	CR 1	CR 2	CR 2 / CR 3	CR 3	CR 3
MAR 24.9.19	MATIN	1, 2, 3, 4, 5					
	APRÈS-MIDI	R3, 6, 7, 8					
MER 25.9.19	MATIN		10, R10				
	MATIN	9, 8					
	APRÈS-MIDI				37, 38 (CR 2)	31, 32, 33	
JEU 26.9.19	MATIN		11, 20, 21, 22, 18	27, 28, 29			41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52
	APRÈS-MIDI		12, 13, 14	30	39, 40 (CR 3)		
VEN 27.9.19	MATIN						
	APRÈS-MIDI						
SAM 28.9.19	MATIN	5, 8					
	APRÈS-MIDI		12, 13, 14, 19	30		33, 34, 35, 36	
DIM 29.9.19	MATIN		15, 16, 17				
	APRÈS-MIDI		14, 25				
LUN 30.9.19	MATIN		25, 19, 23, 24, 26	30, R27, R28, R29			R41 à R52
	APRÈS-MIDI		R11, R20, R21, R22, R18		R37, R38, R39, R40 (CR 2)	R31 à R36	
MAR 1.10.19	MATIN		26, R11, R12, R13, R14, R18, R20, R21, R22, R25	R30			
	APRÈS-MIDI	5, 9, 8					
MER 2.10.19	MATIN		R19, R23, R24, R26, R15, R16, R17				
	APRÈS-MIDI	9					
JEU 3.10.19	MATIN	9					
	APRÈS-MIDI		R16, R17				
VEN 4.10.19	MATIN		R17				
	MATIN	9					
	APRÈS-MIDI	9 Facultatif					